

Une dernière réflexion

Presque toutes les personnes planifient ce qui arrivera après leur décès. Elles prévoient la gestion et la distribution de leurs biens ainsi que les gens qui prendront soin de leur famille.

Il est logique de prévoir ce qui vous arrivera avant votre décès, et ce, pour vous assurer que votre famille sache ce qui est important pour vous si elle doit prendre des décisions en matière de soins de santé en votre nom.

La planification préalable des soins vous permet d'indiquer vos volontés. Nous avons tous une seule vie à vivre; ne devriez-vous pas vous-même choisir la fin de votre histoire?

Pour obtenir plus d'information, visitez le site suivant : Parlons-en - Planification préalable des soins :

www.planificationprealable.ca



La planification préalable des soins vous permet de vous préparer à vivre le reste de votre vie au maximum



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

*Adapté de la campagne
« Parlons-en » de l'Ontario en matière de
planification préalable des soins
Rév. : décembre 2017*



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

(available in English)

Parlons-en

Dialogue sur les
décisions de fin de vie

Qu'est-ce que la planification préalable des soins?

La planification préalable des soins consiste à avoir des discussions avec vos proches au sujet de vos attentes futures en matière de soins de santé.

Il s'agit de communiquer avec votre mandataire, soit la personne qui parlera en votre nom si vous êtes incapable de le faire vous-même, afin qu'elle puisse discuter avec les professionnels de la santé de vos volontés si des décisions médicales doivent être prises.

Cette planification vous permet de faire entendre votre voix concernant les décisions futures liées à vos soins de santé.

Questions à envisager lors de la planification préalable des soins



- Que comprenez-vous de votre état de santé actuel?
- Quels renseignements supplémentaires au sujet de votre santé ou de votre maladie vous seraient utiles?
- Qu'est-ce qui apporte un sens et une valeur à votre vie?
- Quelles sont vos préoccupations ou vos craintes lorsque vous pensez à votre santé dans l'avenir?
- Si vous souffrez d'une maladie grave ou terminale, qu'est-ce qui donnerait plus de sens à votre vie?
- Que souhaitez-vous vivre avec votre famille et vos proches?

Quelles sont les prochaines étapes?



- Renseignez-vous au sujet de votre état médical, des options de traitement et des services qui vous sont offerts.
- Choisissez un mandataire, une personne qui pourra parler en votre nom si vous devenez incapable de le faire vous-même.
- Parlez de vos volontés avec votre mandataire, votre famille, vos amis et les autres personnes qui sont importantes dans votre vie – n'oubliez pas votre fournisseur de soins de santé!
- Consignez votre plan préalable de soins. C'est une bonne idée d'avoir une copie papier de votre plan que vous pouvez remettre aux personnes importantes de votre vie.